

La responsabilité sociale de l'entreprise : Qu'en est-il des entreprises en Algérie ?

Kermas Mokhtar

Faculté des sciences économiques de gestion et de commerce
Université de Mascara
kermas.eco@hotmail.com

Boukkerroucha Abdelkader

Doctorant
Université de Tlemcen
derdaraaek@yahoo.fr

Résumé:

Notre point de départ dans cette présentation est d'expliquer l'importance de la RSE, ses principes et les axes sur lesquelles elle est fondée.

L'économie algérienne est fragilisée par son passage vers l'ouverture du marché, et sa structure rend l'adoption d'une stratégie RSE difficile, dans tout cela c'est l'entreprise qui a du mal à assurer son rôle d'acteur sociale. Les PME souffrent de la lourdeur bureaucratique, de l'accès au crédit bancaire et de la complexité fiscale. C'est aussi l'absence de la société civile et l'ambiguïté des réglementations à côté de la faible syndicalisation. Il serait, alors, illusoire de croire que l'Algérie est au même rythme que les pays développés en matière de Responsabilité Sociale

Mots clés:

Responsabilité, sociale, environnement, PME, gouvernance

Introduction:

Les entreprises économiques algériennes – comme toutes les entreprises à travers le monde- dans tous ses états : publiques et

privées, grandes, moyennes et petites, sont en face à une forte pression sociale, économique et environnementale, cette pression est exercée au niveau internationale, nationale et aussi locale.

Elles devraient donc adopter des mesures adéquates pour répondre à cette pression, pour cela la stratégie RSE a été élaborée à partir de la notion de développement durable, une notion formalisée en 1987 à l'occasion des travaux de la commission Mondiale sur l'Environnement et le développement. Elle se définit comme « un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » par le rapport Brundtland (du nom du premier ministre de Norvège), publié en 1987; le processus vise à concilier une triple responsabilité : la dimension économique (performance, rentabilité, absence de corruption..), la dimension sociale et la dimension écologique. Ces responsabilités se traduisent en trois « P » la planète, la population et le profit et sont à la base de la stratégie de la RSE.

La RSE dépend en grande partie de ce que les partenaires économiques et sociaux (salariés, clients, fournisseurs, collectivités locales, associations, organisations non gouvernementales, et autres) apportent aux entreprises (publiques ou privées) en terme de participation afin de garantir une cohérence entre le profit, le sociale, l'environnement.

L'entreprise à tout l'intérêt de sauvegarder son image et de réaliser des profits, pour cela il est nécessaire d'organiser des pratiques sociales responsables et d'engager une politique environnementale conforme.

La rentabilité et la performance de l'entreprise dépend en grande partie de la stratégie RSE, sur le plan externe et le plan interne, ce dernier peut s'expliquer par des conditions de travail favorable (rémunération équitable, formation, prévention et protection de la santé des travailleurs, garantie des droits des travailleurs..) tout cela aboutira à une stabilité de l'entreprise et de manière générale établir une paix sociale sur tous les plans ; dans ces conditions l'entreprise basée sur le simple principe de profit deviendra une entreprise citoyenne où tous les stakeholders et les shareholders s'identifieront avec fierté à cette dernière.

Afin d'atteindre cet objectif, l'entreprise doit adopter dans sa méthode de travail un certain nombre de principes qui seront axés sur les domaines suivants :

- La diffusion de l'information,

- L'emploi et les relations professionnelles,
- L'environnement,
- La lutte contre la corruption,
- Les intérêts des consommateurs,
- Les sciences et la technologie,
- La concurrence,
- La fiscalité,
- Les huit conventions fondamentales du travail,
- Les conventions des droits de l'homme.

Partant de cette introduction on est tenté de se poser la question suivante : qu'en est-il de la RSE dans les entreprises algériennes ?

Le nombre d'enquêtes et d'études réalisées à cette fin reste limité, car le concept même de RSE reste nouveau dans une économie administrée qui tente d'immigrer vers une économie de marché où les normes et les règles de ce passage n'ont pas été proprement mises en place; l'entreprise algérienne a toujours subi les effets négatifs de la faiblesse des institutions nationales en terme de législation, d'une part, et la puissance des groupes interpersonnels et leur pouvoir d'influence sur l'état de droit d'autre part. Peut-on cependant parler d'une entreprise capable d'assumer son rôle d'acteur social ?

Cette situation fragilise l'entreprise algérienne, elle rend sa mission à répondre aux Sept questions pour lesquelles tout organisme postulant à la norme ISO 26000

devrait y répondre à savoir le développement local, le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, l'amélioration des conditions de travail, le respect de la loi, la relation avec les consommateurs, le respect de l'environnement. Instituée en novembre 2010, la norme ISO 26000 ; qui demeure valable pour les quatre prochaines années sur le plan international, est une norme d'application volontaire qui définit les lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale.

En 2002 la libéralisation de l'économie a donné un résultat acceptable en termes d'IDE, et malgré le recul de l'investissement étranger en Afrique, l'Algérie a su garder un flux important de ces investissements; selon une étude menée par le Bureau International du Travail, elle s'est classée première au Maghreb et troisième en Afrique. La RSE en Algérie renvoie à trois expériences, celles des entreprises privées, des entreprises publiques, et en fin les filiales des multinationales connues déjà par leur démarche RSE.

En ce qui concerne les entreprises privées l'élaboration d'une stratégie de compétitivité et de développement reste extrêmement difficile à cause de la lourdeur bureaucratique, l'accès au crédit bancaire, le système fiscal complexe, le marché informelle. Certaines pratiques installées par quelques entreprises tels que l'évasion des cotisations sociales, la fraude fiscale, l'emploi non déclaré et la concurrence

déloyale, fragilisent l'ensemble des entreprises principalement les Petites et Moyennes Entreprises qui ont du mal à trouver leur place sur le marché local, national, et international.

Se rajoute à cela la très faible syndicalisation des salariés, car une RSE fondée, se mesure par la liberté syndicale, et toute organisation syndicale implique une certaine responsabilité sociale dans sa lutte, d'autant plus que le syndicat est l'un des partenaires sociaux les plus efficaces qui négocie les conventions collectives du travail ainsi l'amélioration des conditions de travail ; or le cas algérien se caractérise par la domination de l'UGTA (Union Nationale des Travailleurs Algériens : syndicat étatique !) sur le secteur public et une présence maigre des syndicats autonomes, en plus l'implication des syndicats dans les questions ayant un impact direct sur les droits fondamentaux est très faible.

Sur le plan pénal, le score de l'Algérie en termes de lutte contre la corruption est mauvais malgré que l'entreprise algérienne, en vertu de la loi, intègre la fonction de l'audit interne dans son système de gestion afin de rendre la tenue comptable plus transparente. Or la vraie difficulté consiste à appliquer et faire respecter les réglementations et les lois et non pas à les élaborer, la question centrale est celle de la bonne gouvernance qui peut assurer un réel passage d'une économie conçue sur les

relations interpersonnelles a un vrai système basé sur des règles respectées par toutes les parties prenantes. C'est la première condition sur le plan institutionnelle qui peut amener les entreprises performante a devenir socialement responsable.

D'autre part une trentaine de conventions internationales ratifiées ces dernières années, obligent l'état algérien a les respecter : conventions droits de l'homme, conventions sur le biodiversité et la protection de l'environnement, conventions économiques, y compris celles contre la corruption, le blanchiment, l'association avec l'union européenne , ces conventions traitent des principes de la RSE sans que l'état règle son usage dans les textes de lois, mais la mise en place d'une politique sociétale concrète par le gouvernement est une nécessité absolu.

La société civile dans son ensemble est absente, car la pression que devrais exercer cette dernière est à l'origine du changement et de l'adoption de politique RSE comme c'est le cas dans les pays développés, plus précisément les associations de protections des consommateurs et des travailleurs, les syndicats, les universités, ainsi que les médias qui devraient s'intéressaient davantage et de façon profonds aux aspects sociaux et environnementaux.

L'économie algérienne étant toujours dépendante et déstructurée, l'avenir des entreprises est d'adopter une politique RSE

sans plus compter sur l'état , car ce dernier se verra obligé d'ouvrir les frontières aux investisseurs étrangers avec plus d'avantages sur le plan fiscal et douanier en tenant ses engagement internationaux et régionaux .

Développer une politique RSE est un des moyens les plus sure de devenir compétitive, c'est aussi un moyen pour l'état d'ouvrir de nouvelles sources fiscales pour financer les services publics.

Les multinationales commencent déjà à menacer les entreprises locales sauf que les investisseurs étrangers sont en avant en matière de RSE, et si les chefs d'entreprises locaux ne prennent pas de dispositifs socialement responsables c'est toute l'économie nationale qui en fera les frais.

Offrir de meilleurs conditions de travail par les multinational poussera les entreprises locales à se vider de leur compétences humaines ce qui pourra accélérer leur faillite, ce n'est qu'un exemple parmi d'autres, et même en terme de collaboration les investisseurs étrangers irons vers les PME local bien gérées selon les labels internationaux de la bonne gouvernance et de la responsabilité sociale. Le choix d'une stratégie RSE est une question de survie ou de disparition.

La bonne gouvernance d'entreprise est un ensemble de règles de jeu concernant l'administration interne des entreprises qui doit être démocratique et transparent, aussi bien le secteur public que dans le secteur

privé c'est aussi le respect de l'obligation de reporter et d'informer les parties prenantes ; la transparence des opérations et leur correcte comptabilisation permet à l'entreprise de faire face à la corruption et d'adopter un comportement responsable à l'égard des partenaires (clients, fournisseurs, créanciers, etc.) d'une part, et d'autre part, de mettre en œuvre une stratégie RSE avec une plateforme de dialogue interne et externe compréhensible et claire à caractère sociale et environnemental (faire du reporting), c'est un ensemble de principes de bases aux quels l'entreprise algérienne doit s'initier.

Conclusion :

Pour développer des activités à long terme la RSE présente une belle opportunité, les managers des entreprises (Algérienne ou autres) doivent introduire le concept de développement durable dans leur stratégie de gestion, l'expérience des grandes firmes dans les pays développés (HP, BP, Volkswagen, Siemens, Dell, etc.) a démontrée que la RSE est une méthode efficace de management basé sur le profit social mutuel.

Elle devient l'objectif de la grande majorité des PME à travers les pays industrialisés et doit l'être aussi en Algérie ; elle doit se baser sur les mêmes méthodes et pratiques que celles utilisées dans les pays développés pour donner son vraie effet.

La RSE implique un certain nombre de coûts supplémentaires à l'entreprise ; mais elle

garantit en contre partie des avantages financiers et sociaux, rends l'entreprise beaucoup plus compétitive, et assure une belle image à l'égard des investisseurs étrangers qui sont souvent tentés par des partenaires locaux, des sous-traitants, des clients ayant bien sûr une démarche socialement responsable dans leur gouvernance.

Le législateur est tenu de prendre des dispositifs urgents afin de rendre opérationnels les principes du respect de l'environnement et de la protection des droits de l'homme, les deux piliers souvent négligés par les gouvernements afin de mettre en place une stratégie basée sur le développement durable.

Il faut du temps et de la volonté (politique surtout) pour que le concept et l'application d'une RSE se développe en Algérie, ce travail nous a permis de faire des lectures et des constat de plusieurs spécialistes s'intéressant à la question algérienne et leurs résultats convergent vers le fait que notre pays possède un système syndical fragile suite au désintéressement des organisations professionnelles, l'absence de la bonne gouvernance dans la plupart des entreprises notamment les PME, l'absence d'une réglementation claire et encourageante à l'adoption d'une stratégie RSE, la faiblesse de la société civile et le manque de consultation sociale par les différents partenaires, se rajoute à cela le coût élevé de

l'adoption des normes standard et du recours à des organismes étrangers spécialisés pour la certification .

Dans un contexte d'accroissement de la mondialisation et de forte présence d'investisseurs étrangers les partenaires sociaux locaux ont tous intérêt à ce que la RSE soit une priorité dans leur stratégie de gestion

Bibliographie :

Accord d'association entre la Communauté Européenne et L'Algérie.
<http://www.lexinter.net/DZ/>

(APS), Responsabilité sociétale des entreprises : 12 sociétés algériennes bénéficieront en 2012 d'un accompagnement ISO, 14 décembre 2011.

(APS) Responsabilité sociétale : quatre entreprises algériennes retenues en 2012 (IANOR) samedi 11 février 2012.

BOUALEM F « Un Etat de la Responsabilité Sociale des Entreprises Mondialisées et Politiques Publiques en Algérie » Université de MONTPELLIER, Rapport d'expertise.

BOUDIER F ET BENSEBAA F.[2008], « Responsabilité Sociale des firmes multinationales : faut-il être propriétaire pour

être responsable ? » Monde en développement, 2008/4, n° 144.

BOUDJEMAA S La responsabilité sociétale des entreprises
Entre les abus de l'informel et la domination des relations interpersonnelles El Watan : 21 - 01 – 2008.

CAPRON M.ET QUAIREL-LANOIZELE F. [2004], Mythes et réalités de l'entreprise responsable, collection Repères, La Découverte, Paris.

CAPRON M.ET QUAIREL-LANOIZELE F. [2007], La responsabilité sociale d'entreprise, collection Repères, La Découverte, Paris.

CNUCED [2008], Rapport sur l'investissement dans le monde 2008.

Conférence maghrébine sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise.

Rapport Bruntland, Nations-Unis, 1987

Rapport final et recommandations Organisée par L'Union Syndicale des Travailleurs du Maghreb Arabe (USTMA) en collaboration avec l'Organisation Arabe du Travail Tunis 6 7 mai 2005

LABARONNE D. [1995], « Théorie des choix publics et privatisation en Europe de l'Est, avec une application à la Roumanie ». Revue d' Economie du Développement, n° 3/1995.

LABARONNE D. [2002], «Privatisation et performances des firmes des économies de l'Est», Revue Economique, vol 53, n° 5, 2002

LABARONNE D. ET BEN ABDELKADER [2008. b], «Transition institutionnelle des pays méditerranéens et des pays d'Europe de l'Est. Analyse comparative de l'évolution de leur système de gouvernance »,

MEZIANI M. [2009], « Sondage auprès des salariés de l'EBP dans le cadre d'une thèse en gestion qualité », Université de Bejaïa.

OMC [2008], Profils commerciaux, Organisation Mondiale du Commerce, Genève.

ONS [2009], Office National des Statistiques, Algérie.

OUESLATI E. LABARONNE D. Responsabilité sociale des entreprises en Algérie: Le cas d'une entreprise publique algérienne »

QUAIREL, F. ET M.N. AUBERGER [2005], «Management responsable et PME : Une relecture du concept de responsabilité sociétale de l'entreprise», Revue des Sciences de Gestion :Direction et Gestion, 40.

SPENCE M. , GHERIB B.B. , BIWOLÉ O . [2008], « Développement durable et PME: une étude exploratoire des déterminants de leur engagement », Revue Internationale des PME (RIPME), numéro spécial "les PME face à la responsabilité sociale des entreprise, volume 20 n°3-4

TAOUTI I. avocat au Danemark et au Barreau d'Alger, « Responsabilité sociale et bonne gouvernance des entreprises algériennes» Le Maghreb, quotidien de l'économie.

TLEMCANI A. Responsabilité sociale des entreprises, le cas du Maroc: Prise de conscience progressive des pouvoirs publics et des entreprises en matière de responsabilité sociale même si la confusion entre responsabilité sociale et responsabilité légale reste de mise.

WARTICK S. et P. COCHRAN, (1985). "The Evolution of the Corporate Social Performance".